



LE MOT DU MAIRE

Mise en sécurité du carrefour rue Roger Salengro – rue du Mont Houy

Des travaux vont être lancés par Valenciennes Métropole, pour sécuriser la rue Salengro face au supermarché, et au niveau de l'intersection avec la rue du Mont Houy. **Un plateau surélevé** permettra de ralentir les véhicules aux abords de l'intersection. **Les stationnements vont être réaménagés face à la boulangerie**, pour améliorer la sécurité des piétons, qui circuleront désormais le long du magasin, plutôt que derrière les voitures. **Réduire la vitesse des véhicules sur la rue Salengro permettra aussi de faciliter les manœuvres depuis la rue Edmond Guillaume.** Les règles de priorité ne seront pas modifiées. Ces travaux s'inscrivent à la suite de la rénovation de la rue du Mont Houy, et seront pris en charge intégralement par Valenciennes Métropole. **Le chantier est prévu pour les vacances d'avril.**

Famars plus vert avec le plan régional « Un million d'Arbres en Hauts de France »

Grâce au soutien de la Région Hauts de France, des arbres sont en cours de plantation, à l'école, au stade de football et sur la rue de Quérénaing. Les plants et tuteurs sont pris en charge à 90% par la Région, pour un montant de 16 734,60 euros. La commune a souhaité participer à cette démarche en faveur de l'environnement, bénéfique pour le climat comme pour les Sarrasins. A l'école, six arbres d'essences locales variées offriront une ombre et une fraîcheur bien appréciables, embelliront l'espace, et bénéficieront à la biodiversité. Au stade, deux alignements de charmes viendront couper le vent, apporteront de la fraîcheur en été, et draineront les abords du terrain en hiver. Rue de Quérénaing, un alignement de charmes fastigiés habillera l'entrée de Famars.

Surcoûts liés au COVID : récapitulatif des dépenses

Comme annoncé en janvier, les coûts liés spécifiquement au COVID ont été identifiés. Vous trouverez en page suivante la présentation de l'« impact COVID » sur le budget 2020. Une partie des postes de dépenses se retrouvera bien entendu encore sur le budget 2021 (nettoyage renforcé des écoles, consommables d'hygiène...).

Port du masque obligatoire en agglomération, du 5 au 31 mars

Le port du masque est obligatoire pour les adultes et enfants de 11 ans et plus, dans toutes les rues de Famars situées en agglomération (au sens du code de la route). Cela concerne donc tout l'espace délimité par les panneaux d'entrée « Famars ». Je vous remercie de votre vigilance pour limiter la propagation du virus.

COVID-19

Port du masque obligatoire



en agglomération



La cavée sous la neige – photo de Jacques Charpentier

COUT DU COVID : DEPENSES SPECIFIQUES A LA GESTION DE L'EPIDEMIE EN 2020

En section d'investissement : **1 794,00 € TTC** pour l'achat de totems de distribution de gel hydro-alcoolique.

En section de fonctionnement : **37 053,33€ TTC** selon la répartition suivante :

- Achat de masques en tissu pour les Sarrasins : 14 857,80 € (entreprise Lener Cordier à Hazebrouck)
- Frais de nettoyage des locaux : 11 833,66 € (entreprises SNT puis NSI Groupe)
- Consommables : 4 270,42 € (produits d'hygiène, masques pour les agents, gel hydro alcoolique)
- Ecrans en plexiglas pour les bureaux : 3 642,00 € (Ateliers Watteau, entreprise d'insertion)
- Frais direct de personnel : 2 449,45 € (personnel d'encadrement supplémentaire sur temps scolaire et en garderie, interventions le week-end pour l'assistance aux personnes âgées et seules)

Les surcoûts liés à la désinfection et aux consommables sanitaires impacteront aussi le budget 2021. Les protocoles de désinfection restent, en toute logique, drastiques pour tous les bâtiments accueillant des enfants sur les temps scolaires, périscolaires et les centres de loisirs.

En termes de frais de personnel, je rappelle que les collectivités ne bénéficient pas du dispositif de « chômage partiel » applicable dans le secteur privé. Les traitements du personnel titulaire restent intégralement à la charge de la commune. La réorganisation des plannings et le retrait de jours de congé / RTT n'ont qu'un impact budgétaire limité.

Si les dépenses liées aux centres de loisirs et animateurs périscolaires ont diminué en 2020, il faut aussi **prendre en compte la baisse des recettes des services.** Annulation des locations de salle des fêtes, fermeture temporaire des services périscolaires et des accueils de loisirs...

COMMUNICATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE DE L'ECOLE JOLIOT CURIE

NOUVELLES INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2021 - 2022

Les inscriptions auront lieu, à l'école :

- le vendredi 12 mars de 8h30 à 11h30
- le vendredi 19 mars de 13h30 à 16h30
- le jeudi 25 mars de 13h30 à 16h30
- le vendredi 26 mars de 8h30 à 11h30



Veillez au préalable contacter la mairie de Famars afin d'obtenir un certificat d'inscription (prévoir un justificatif de domicile et le livret de famille). La démarche peut être faite par mail ou à l'accueil de la mairie. Le certificat d'inscription sera transmis directement à l'école par la mairie.

Pour éviter les regroupements et les files d'attente, **veuillez venir uniquement à l'école si vous avez en votre possession les pièces nécessaires à l'inscription :**

- le livret de famille
- le carnet de santé de l'enfant

Il est également possible de gérer les inscriptions de manière dématérialisée, **en envoyant un mail avec les pièces nécessaires.** L'adresse mail de l'école est la suivante : ce.0596526y@ac-lille.fr

Les enfants nés entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 août 2019 seront pré-inscrits, sur liste d'attente, en fonction des places disponibles. Leur admission sera confirmée en juin.

Mme LEFEBVRE

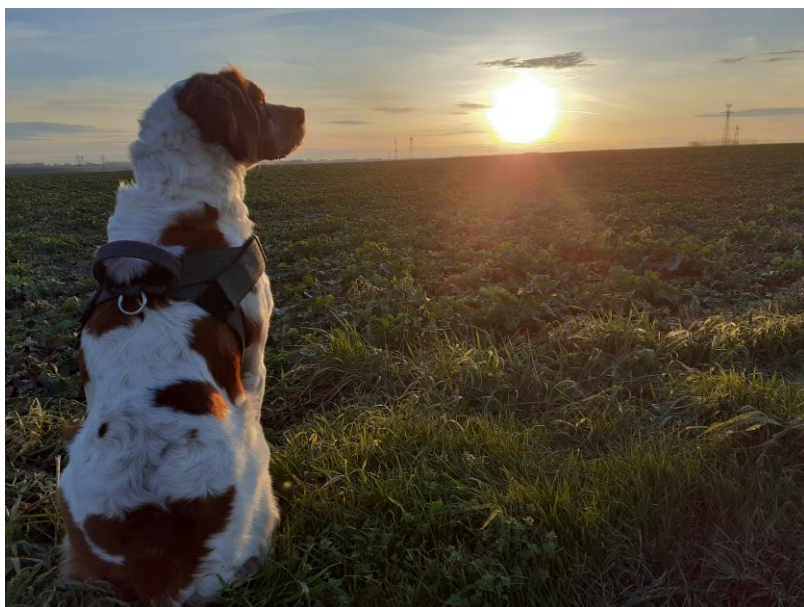
LA MUNICIPALITE VOUS INFORME
EN MARS LA MAIRIE RESTERA FERMEE LE SAMEDI

PRISE EN CHARGE DES CHATS ERRANTS

En collaboration avec la SPA de Marly, nous allons renouveler la capture des chats errants à l'aide d'une cage sécurisée. **Les animaux seront identifiés, vaccinés, stérilisés et mis à l'adoption par la SPA.** Sont seuls visés les lieux où plusieurs chats errants sont connus. La prolifération des chats errants pose un **vrai problème sanitaire**, non seulement à cause des déjections, mais aussi de l'apparition de maladies touchant les animaux domestiques. **Nourrir un chat errant sans l'adopter n'est pas lui rendre service !** Un chat non stérilisé peut donner naissance chaque année à une douzaine de chatons, dont la plupart ne survivront pas à leur première année. Si vous voulez un chat, adoptez le chez vous, et faites le vacciner, identifier et stériliser. **La stérilisation est nécessaire**, dans l'intérêt de tous et en premier lieu, des chats.

PARTICIPATIONS AU FAMARS AU FIL DES JOURS

Le matin et le soir restent les moments favoris de nos photographes sarrasins, qui nous offrent encore ce mois-ci de belles aurores et un crépuscule éblouissant. **Pour contribuer : mairie@famars.fr**



Ci-dessus : Photo de Philippe Gilleron, le 16 février à 7h50



Ci-dessus : photo d'Etienne Emaille, le 28 février



Ci-dessus : lever de soleil fantomatique allée Pierre- Victor Dautel. Photo de Jacques Charpentier, le 25 février

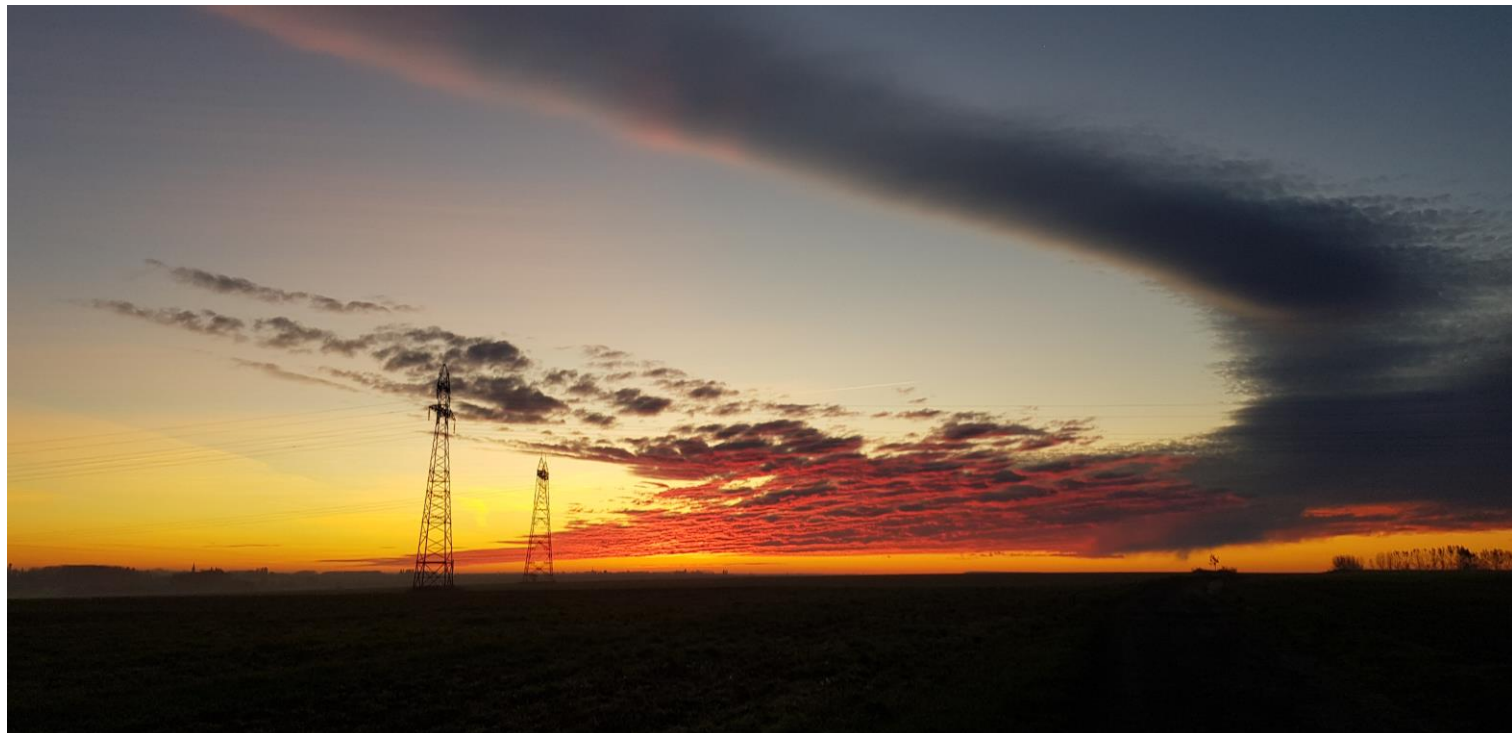


Photo : Jacques Charpentier

LES TROTTOIRS NE SONT PAS DES CROTTOIRS !



Les déjections canines « fleurissent » sur les trottoirs et les espaces verts, de l'entrée de l'école aux abords du Monument aux Morts. Triste hommage aux victimes et aux soldats tombés pour la France... Les crottes côtoient les masques usagés et autres débris laissés dans le plus grand irrespect.

Ces incivilités dégradent le cadre de vie des habitants, et coûtent cher à la commune, qui a dû conclure un contrat d'entretien avec la société SNT pour le nettoyage des voiries par un agent doté d'un aspirateur « glouton ». Le travail est fait, mais n'empêche pas que de nouvelles saletés apparaissent peu après le passage de l'entreprise...

Des sacs à déjections canines sont disponibles gratuitement en mairie. Si les comportements ne changent pas, de plus en plus de lieux seront interdits aux chiens, comme la salle des sports et le cimetière.

La police municipale appliquera une contravention de 35 € par déjection ou débris.

LA VIE ASSOCIATIVE

CSL SECTION RANDONNEES

Les randonnées se feront selon les préconisations de la FFRP: Masque lors des rassemblements ; randonnée par groupe de 6 espacés de quelques mètres. Contact : le Président, Alain COPLO : 06 07 60 15 61

Date	Lieu de départ	Circuit	Distance
Mardi 09/03	Parking de la mairie d'Englefontaine	Circuit de St Georges	10 / 7 km
Mardi 16/03	Eglise de Château l'Abbaye	Circuit de Château l'Abbaye	8 km
Mardi 23/03	Parking mairie de Merquignies	Sentier des Druides à Merquignies	7 – 4 km
Mardi 30/03	Eglise d'Eth	Randonnée du Satr au Caillou qui Bique	11 – 6 km
Mardi 07/04	Eglise de Sebourg	Circuit des Hauts de Sebourg	8 – 4 km